

## Conditions générales de location de véhicules de tourisme 2 roues motrices

**Valable du 1er avril 2010 au 31 mars 2011**

### IMPORTANT

- les locations se font par tranche de 24 heures
- les tarifs sont en dollars australiens (AUD) et incluent la taxe sur les ventes de biens et services (GST) de 10 %
- les tarifs peuvent être modifiés à tout moment sans avis préalable
- toutes les conditions mentionnées dans le document « *Conditions détaillées de location de véhicules de tourisme 2 roues motrices* » s'appliqueront à votre location
- pour la location d'un véhicule tout terrain (4x4), se référer aux tarifs et conditions de location de camping- cars et de véhicules 4x4

### CE QUI EST COMPRIS DANS LE TARIF?

- assurance du véhicule (une franchise de AUD 385 s'applique)?
- surcharge aéroport de 5 % pour toute location effectuée dans un aéroport?
- kilométrage illimité?
- supplément conducteur additionnel?
- participation aux coûts d'immatriculation?
- service téléphonique d'assistance technique, accessible 24h/24h (appel gratuit)?
- taxe sur les biens et services (GST) de 10 % et droit (Stamp Duty)?
- kit de voyage comprenant des cartes routières et des informations touristiques disponible dans les agences

Pour plus de détail sur les conditions de location, se reporter au document « *Conditions détaillées de location de véhicules de tourisme 2 roues motrices* ».

---

Ces informations sont données à titre indicatif. En cas d'incohérence entre les conditions générales en anglais ( [www.britz.com.au](http://www.britz.com.au) ) et les conditions générales de cette page, ce sont les conditions générales en anglais qui sont applicables.